



Corporation
d'Aménagement
et de
Développement
du Massif du Sud

Copie conforme de la **RÉSOLUTION 071210-01** adoptée par les membres du conseil d'administration de la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud lors d'une assemblée tenue mardi le 7 décembre 2010, à 19 h 00 à la MRC des Etchemins en présence de 8 administrateurs faisant quorum.

OBJET : Tenue audience publique

RÉSOLUTION 071210-01

ATTENDU QUE le président et le commissaire du BAPE ont rencontré des représentants des municipalités et des MRC pour leur donner des explications concernant le déroulement de la première étape des audiences du BAPE qui débuteront lundi le 13 décembre prochain à St-Luc ;

Il est proposé par Clément Filion
et résolu unanimement

DE MANDATER Marielle Lemieux, Hervé Blais et Hector Provençal pour représenter la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud lors de ces audiences.

Johanne Mercier
Secrétaire administrative

Copie certifiée conforme
Donnée à St-Philémon le 10 décembre 2010